



FLOORBALL BOOST CAMP Leysin 2021

Conditions générales du Floorball Boost Camp – Leysin 2021

Organisateur

- Le Camp Leysin 2021 est un camp de unihockey organisé par l'association « Floorball Boost Camp » (ci-après : « L'organisateur »).

Lieu et date

- Le camp se tiendra à Leysin, dans le canton de Vaud, à la Maison du Sport Vaudois et au Centre sportif de la patinoire de Leysin, la semaine du lundi 05 juillet au vendredi 09 juillet 2021.
- Début : Lundi 05 juillet 2021, 10h00 (arrivée entre 8h00 et 9h30)
- Fin : Vendredi 09 juillet 2021, 18h30

Prix par personne

- Early bird (10 premières inscriptions) : CHF 580.-
- Prix normal : CHF 600.-

- Le coût du camp inclut l'hébergement, les repas en pension complète, les entraînements de unihockey et d'autres activités sportives durant la semaine.
- L'hébergement de base comprend 4 nuits, du lundi 05 au vendredi 09 juillet (nuit du vendredi 09 juillet exclue) dans des chambres de 2 à 5 personnes avec toilettes et douche privées. Les chambres des participants seront attribuées en fonction de leur genre.
- La réservation d'une nuit supplémentaire est possible (du vendredi 09 au samedi 10 juillet 2021), facturée en sus du prix du camp.
- Le transport n'est pas inclus dans le prix du camp et se fait sous l'entière responsabilité du participant.
- Dans la mesure du possible, les participants cherchant à faire du co-voiturage seront mis en contact par l'organisateur.



Annulation

- Toute annulation devra se faire par courriel à l'adresse contact@floorballboostcamp.ch.
- Les montants suivants seront facturés en cas d'annulation :
 - Avant le début du camp :
 - o 50.- de frais de dossier
 - et
 - o 25% du prix du camp entre le 28 février 2021 et le 31 mars 2021
 - o 50% du prix du camp entre le 1er avril 2021 et le 02 juin 2021
 - o 100% du prix du camp entre le 03 juin 2021 et le 04 juillet 2021
- Durant le camp:
 - o Le camp dans son ensemble étant payé en amont, aucun remboursement ne sera effectué par l'organisateur.

Assurance

- Les participants doivent être assurés contre les risques d'accidents pouvant survenir durant le camp.
- Pour les participants résidants à l'étranger, une assurance maladie et accident valide en Suisse est obligatoire.
- Les participants doivent également avoir une assurance responsabilité civile (RC) valable pour la période du camp, dont ils doivent fournir une copie afin de valider leur inscription au camp.
- L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident ou de blessure survenue pendant le camp (transport inclus).
- L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol ou de dommage des effets personnels du participant survenu durant la durée du camp.

Capacités sportives des participants

- Le Floorball Boost Camp – Leysin 2021 s'adresse à des personnes qui ont déjà joué au unihockey et n'est pas adapté à des débutants.
- Le but du camp est d'améliorer son niveau de unihockey, tout en s'amusant.

Comportement durant le camp

- Le participant devra respecter les entraîneurs, les organisateurs, les autres participants, les arbitres, les membres de la Maison du Sport Vaudois et les membres du Centre sportif de la patinoire de Leysin, ainsi que toute directive reçue par une des personnes susmentionnées.
- Le participant s'engage à faire preuve de ponctualité, ainsi que de respect et de politesse envers les personnes susmentionnées ainsi que tous les autres participants.
- Il s'engage à respecter le matériel et les locaux et à annoncer immédiatement tout défaut ou casse.
- Toute violation de ces règles de comportement pourra faire l'objet d'une exclusion par le comité d'organisation.
- En cas d'exclusion du camp, aucun remboursement, ni aucune prise en charge des frais de retour par l'organisateur n'aura lieu.



Entraînements et matchs

- Le participant devra être prêt 5 minutes avec le début de chaque entraînement.
- Il devra écouter les consignes des entraîneurs et des arbitres, dans le calme.
- En cas de non-respect d'une consigne, le participant pourra se voir exclu de l'entraînement.

Validation de l'inscription

- L'inscription n'est validée qu'après réception du paiement et des documents suivants :
 - o Le présent formulaire daté et signé
 - o Le formulaire de droit à l'image daté et signé
 - o Copie de l'assurance RC
 - o Copie de la pièce d'identité
- Un paiement échelonné en deux fois est possible sur demande par courriel.
- Une confirmation d'inscription vous sera envoyée par email après réception des documents susmentionnés et du paiement.
- Les derniers détails du camp vous seront envoyés dans les semaines précédant le camp.

Parrainage d'un(e) participant(e) âgé(e) de moins de 18 ans

Un(e) participant(e) mineur(e), ayant 16 ans révolus au moment du camp, peut y participer en remplissant les deux conditions suivantes :

- 1) Avoir l'accord de ses représentants légaux (formulaire annexe signé);
- 2) Se faire parrainer par un autre participant au camp qui est considéré comme son responsable durant toute la durée du camp (formulaire de parrainage signé par le "parrain" ou la "marraine" et par le/la filleul.e)

Je déclare être en bonne santé pour une semaine de camp sportif.

J'accepte les présentes conditions générales.

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu et date:

Signature du/de la participant(e)

Signature de son/sa représentant(e) légal(e) (si applicable)

